**Prix Antoine-Grégoire – édition 2022**

**Description du Prix et critères de sélection des candidatures**

Le Prix Antoine-Grégoire est un Prix Hommage remis par l’ATUQ lors de son colloque annuel. En 2022, le prix sera remis à l’Hôtel Le Montagnais de Saguenay le 18 ou 19 octobre (selon les disponibilités du récipiendaire). Cet hommage est décerné à une personne œuvrant ou ayant œuvré au cours de sa carrière***,*** pendant une période significative, dans le domaine du transport collectif au Québec, soit au sein d’un organisme de transport, d’un organisme connexe, ou qui a contribué de façon appréciable à l’évolution de la mobilité urbaine et/ou à sa promotion.

Les personnes candidates peuvent être retraitées ou toujours actives et il n’est pas obligatoire d’avoir travaillé dans une société de transport pour être candidat.

Le Prix Antoine-Grégoire consiste à la remise d’un trophée accompagné d’un hommage relevant les faits saillants de la carrière du (de la) récipiendaire en termes de contribution à la mobilité urbaine au Québec.

**Processus de sélection des candidatures**

Un jury de sélection d’un minimum de trois personnes est désigné par le comité de gestion de l’ATUQ. Ce jury sera assisté du directeur général de l’ATUQ, qui agit en tant que secrétaire et qui procèdera à un appel de candidatures public publicisé sur le site web de l’ATUQ, dans le *Point commun*, sur les réseaux sociaux de l’association et dans tout autre média jugé pertinent.

Le jury délibèrera par rencontre ou téléconférence, et évaluera les candidatures reçues à partir des critères d’évaluation présentés plus bas et au moyen du formulaire prévu à cet effet qui doit être dûment complété. L’échéance des candidatures est fixée au 9 septembre 2022.

Le directeur général de l’ATUQ validera le choix retenu par le jury auprès du Comité de gestion de l’ATUQ et du président de l’association. Le récipiendaire sera ensuite informé de ce choix par le directeur général de l’ATUQ et devra accepter de recevoir l’hommage pour que le tout soit officialisé.

**Critères d’évaluation des candidatures**

# Quatre critères sont obligatoirement pris en compte dans le choix du jury :

1. Se démarque de façon évidente et est reconnu par ses pairs dans le domaine de la *mobilité urbaine* au Québec;
2. Caractère novateur de son action;
3. Réalisations dans les différentes fonctions et postes occupés;
4. Crédible, suscite facilement le consensus, lorsque citée comme candidature possible au Prix Antoine-Grégoire.

***Quatre critères sont considérés comme secondaires ou applicables selon le type de candidature :***

1. Qualités et valeurs professionnelles du candidat, en particulier;
	1. Son leadership
	2. Son orientation service client
	3. Sa rigueur (intégrité et professionnalisme)
	4. Son approche de collaboration (collégialité et consensus)
2. Impacts du candidat sur la mobilité urbaine au Québec;
3. Le candidat a démontré une attitude énergique, de l’enthousiasme dans ses fonctions (communicateur);
4. Rayonnement important du candidat dans son secteur d’activité (influenceur).

**Remise du prix**

La personne récipiendaire, de même que les membres du jury, sont invités à la remise du prix lors de la cérémonie organisée par l’ATUQ à la mi-octobre 202lors du colloque.

Pour toute question, veuillez communiquer avec l’équipe du colloque au colloque@atuq.com.

# PRIX ANTOINE-GRÉGOIRE 2022

|  |
| --- |
| Formulaire de mise en candidature |
| Informations sur le/la candidat(e) |
| Nom et prénom |  |
| Titre |  |
| Coordonnées |  |
| Description de la réalisation |
| En quoi cette personne se démarque-t-elle de façon évidente et est reconnue par ses pairs dans le domaine de la mobilité urbaine au Québec ? |
|  |
| Quel est le caractère novateur de son action ? |
|  |

|  |
| --- |
| Quels sont ses réalisations les plus marquantes dans les différentes fonctions et postes occupés ? Celles qui ont eu le plus grand impact sur la mobilité urbaine au Québec ? |
|  |
| Énumérez des exemples probants en lien avec ses qualités et ses valeurs professionnelles :1- Leadership :2- Orientation service client :3- Rigueur (intégrité et professionnalisme) :4- Collaboration (collégialité et consensus) : |
| En quelques mots, en quoi cette personne a-t-elle démontré une attitude énergique, de l’enthousiasme et des qualités de communicateur dans ses fonctions ? |
| CANDIDATURE PROPOSÉE PAR : |
| Nom(s) |  |
| Titre(s) |  |
| Date |  |

Le formulaire complété doit être transmis à l’ATUQ par courriel à colloque@atuq.com.

La date limite de dépôt de candidature est le 9 septembre 2022..